

La biodiversité : atouts et enjeux de la filière viticole

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis plus de 20 ans

BUDGET

Néant

PARTENAIRES

Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Chambre d'agriculture de la Gironde, Arbres et Paysages en Gironde, Vitinnov, LPO Aquitaine, Vigie Nature, Observatoire Agricole de la Biodiversité, Agrifaune, OAFS, CBNSA, etc.

DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture, sylviculture, élevage, viticulture

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Gironde (33)

PILOTE

Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB)
1, Cours du XXX juillet
33075 BORDEAUX Cedex
05 56 00 22 66
www.bordeaux.com/fr



Laure ESPERANDIEU
Responsable RSE - Environnement
06 72 14 24 31
laure.esperandieu@vins-bordeaux.fr

La viticulture façonne les paysages girondins en maintenant un milieu ouvert. Le vignoble bordelais met en œuvre différentes pratiques en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Les acteurs viticoles favorisent la présence d'une diversité d'espèces végétales en mettant en place une gestion raisonnée des enherbements (85% des parcelles sont enherbées en Gironde), en conservant et plantant des haies (10 000 mètres de haies sont plantés par an en moyenne en Gironde viticole, pour 30 viticulteurs). Constituant des corridors écologiques importants, elles apportent des bénéfices majeurs en termes de réduction de dérives phytosanitaires et d'érosion. Un intérêt particulier est également porté à l'eau avec la préservation des points d'eau, des fossés et des cours d'eau. Ces derniers constituent des réservoirs de biodiversité tout en agrémentant le paysage.

Des éléments bâtis (murets, vieux bâtiments, refuges, etc.) et des arbres isolés sont perçus comme des relais au déplacement d'espèces, des gîtes et des réserves de nourriture. La conservation de ces éléments est propice à la mise en place de biotopes particuliers favorables aux insectes, fougères, lézards, oiseaux, chauves-souris, etc.

L'entomofaune est prise en compte par des changements de pratiques (utilisation de produits phytosanitaires sélectifs des espèces cibles, respect des conditions d'emploi des insecticides et acaricides), par la participation au protocole mis en place par l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB). Coordonné et animé par Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN) et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, ce protocole de suivi porte sur l'abondance et la diversité des abeilles sauvages solitaires, en plaçant des nichoirs à abeilles dans les parcelles et en observant les comportements. Plus de 100 entreprises participent au protocole abeilles solitaires, pour un investissement de moins de 10€ par parcelle pour la pose des nichoirs.



RÉSULTATS OBTENUS

■ **Un engouement croissant** est observé chez les acteurs viticoles pour cet enjeu.

■ **Quelques exemples d'actions** mises en place par les viticulteurs sont présentés ici :

- Réduction des intrants et mise en place d'indicateurs : arrêt du désherbage ou utilisation de produits moins impactants, disparition des acaricides, mise en place de la confusion sexuelle, augmentation des produits bio dans les calendriers de traitements, etc.,

- Amélioration des pratiques : mise en place de structures agroécologiques ou de fauches raisonnées, entretien minimal des fossés, implantation de couverts favorables, etc.,

- Réalisation d'aménagements : mise en place de nichoirs, de continuités écologiques, de parcours pédagogiques de sensibilisation, de cartographies, de recensements des zones d'intérêt et à préserver, etc.,

- Mise en place de partenariats (exemple avec la Fédération des chasseurs, la LPO), etc.



TÉMOIGNAGE

A cette échelle, l'enjeu est de maîtriser l'identification et la préservation des zones d'intérêt notamment avec la notion de continuité : avoir une vision d'ensemble. Cela passe par l'enrichissement de la base des connaissances scientifiques pour identifier des pratiques favorables adaptées à l'ensemble de la filière.

Il faut promouvoir le pragmatisme et le concret, privilégier les solutions faciles et accessibles dans un premier temps afin de démultiplier les actions au plus grand nombre. Pour aller plus loin, il faut mettre à disposition une boîte à outils, complète et adaptable aux viticulteurs et à leurs spécificités, leurs projets. L'écueil à éviter est d'oublier de capitaliser ensuite sur la base de données terrain. Il faut valoriser et valider la connaissance terrain, pour enrichir la connaissance collective.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Méconnaissance de certaines problématiques et enjeux de la biodiversité pour les viticulteurs, par manque de formation.

Manque d'expertise technique au sein de la filière et adaptée à la filière, et de base scientifique sur certaines thématiques (comme le sol) : besoin de ressources scientifiques supplémentaires.

Beaucoup de bonnes pratiques et de retours d'expériences de terrain empiriques, mais la démultiplication reste difficile car la mesure des impacts réels et l'analyse des résultats d'un changement de pratique sont complexes à réaliser.

SOLUTIONS APPORTÉES

Développer des partenariats avec des experts en biodiversité.

Multiplication des appels d'offre en recherche sur ces thématiques.

Poursuivre les études participatives.

Accentuer la dimension pédagogique des actions envers les viticulteurs.

Communiquer.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Renforcement des partenariats existants et prospection de nouveaux pour concrétiser les objectifs en matière de biodiversité en Gironde viticole.

Créer des outils de mesure de la biodiversité, de développement ou de mise en œuvre sur le terrain, de communication, et les mettre à disposition de la filière afin d'acquérir la connaissance et de l'appliquer.